

## Réhabilitation de la mairie parmi les travaux 2021



Réhabilitation de la mairie parmi les travaux 2021

### Le Conseil Municipal de Caillavet, s'est réuni dernièrement pour le compte administratif et le budget.

Après lecture du compte administratif, il a été décidé de **maintenir les bases de l'imposition de 2021** soit 48,67% sur le bâti et 74,71% sur le non bâti.

Par ailleurs, il a été mentionné **les travaux de 2021** :

- la réhabilitation de la Mairie pour un montant de 62 000€ subventionné à 72% par France relance (plan de relance économique de 2020-2022) l'Etat, la région Occitanie et le département ;



- le changement de garde-corps du pont mitoyen avec la commune de Roquebrune ;
- la peinture de la salle des fêtes et la rénovation de l'entrée de la salle du foyer rural ;
- la transformation de l'ancien préau en deux parties, une salle qui servira aux chasseurs et une salle de stockage pour le matériel ;
- le changement de deux portes de l'église du village et la mise en place de l'électricité à proximité de la chapelle de Tabaux pour une éventuelle électrification.
- l'installation d'une boîte à lire au nord de la salle des fêtes où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement ;
- la mise en place d'un défibrillateur ;
- l'achat d'un terrain chapelle de Tabaux.

En outre, **une première journée citoyenne** a été organisée au cours de laquelle se sont retrouvées au village 45 personnes réparties en plusieurs groupes, pour le sablage des pierres de l'accès à la mairie et à la croix, la peinture des grilles extérieures de la mairie, la plantation de lavande, le nettoyage et entretien de l'église, des travaux de menuiserie à la salle des fêtes et l'apport de pierre sur les chemins ruraux.

A 13h un moment convivial a réuni tous les participants autour d'un repas.



**Les projets pour 2022 sont les suivants :**

Les travaux de voirie ont déjà été réalisés pour un montant de 58 000€.

Sont aussi prévus des travaux de débroussaillage et de réparation des voiries au point-à-temps pour un montant de 12 000€.

Enfin, les travaux pour le réaménagement de la place et de la rue du village (avec les conseils d'un paysagiste) sont prévus pour le mois de mai, pour un montant estimé à 69 000€. Ces derniers bénéficieront également d'aides de l'Etat.

Pour l'éclairage du village, pour des raisons d'économie, tous les luminaires existants seront remplacés par des luminaires LED.

Tous les travaux ont pu se réaliser grâce à la gestion rigoureuse du Conseil Municipal.

D'autres projets sont en cours de réflexion pour l'église de Tabaux.